

Remarques sur le lieu, l'église et les habitants de Chamesson
rédigées par Mr. Robert PERSONNE curé de Chamesson de 1743 à fin 1758

Chamesson Edep140-1 vues 23/24, 28 à 30, 59/60

Chamesson Edep140-1 vues 28 à 30

Chamesson Edep140-1 vues 59/60

Chamesson Edep140-4 vues 13 à 15 Ajudication des bans de l'église 1745

Chamesson Edep140-4 vue 23 son testament 1758 et vue 24 des remarques

Chamesson divers

Transcription Yves Degoix du 03/08/2014 

vue 23

En 1300 cette paroisse n'étoit que d'un château avec le fermier et quelque bucherons. La forge du dessus y attire du monde. Le curé d'Ampilly avoit soin de leur âme, sans pané, ni sans plaffon, ni sans bans. Les Seigneurs fournirent les cloches dont la petite a été refondue de nouveau, la grosse fut cassée après. Le champ du long de l'allée qu'on arrache aujourd'hui 15 novembre 1747 avec une vigne au dessus, faisoit tout la domaine, d'ou est venu le nom de champ de Moisson, *Campus Messis*, d'ou on a fait Chamesson. On voit autour de la grosse cloche, le nom du Seigneur de ce lieu ? Il y eut ensuite un Seigneur du nom de MEGRIGNY. Un de ses descendants fut capucin, et de capucin devint évêque de Grasse. Il avoit été baptisé icy. Un de mes predecesseurs lui ecrivit le pauvre etat de l'église de ce lieu. Il lui fit reponse et auroit aggrandi et embelli cette paroisse, si l'ingenieur VERNIQUET, auquel on s'adressa, n'avoit pas porté son plan a un si haut prix que l'évêque dont le revenu étoit tres modique s'en degoutà. Enfin en 1760, le village s'étant augmenté par la construction d'une autre forge et fourneau. Le finage accru et cultivé par quelques laboureurs en sorte que le desservant pouvoit avoir 40 ou 50 ecus des dixmes (sans autre fond), par le moyens des batons de prudhon, des bons administrateurs, des bons Seigneurs et des zelés pasteurs on a 1^{er} fait un clocher et sa ... 2^{ème} un plaffon 3^{ème} un pané, des bans uniformes, un fort beau tabernacle, une boisure dans les chapelles et le cœur, des ornemens et de l'argenterie passablement, et pour peu que les successeurs taxés entretenir et fassent quelque chose on aura une eglise toujours propre et a die.... en 1600

Depuis que Mr BRULARD 1^{er} president de Dijon eut epousé la mere de Notre Dame d'Aujourd'hui, le village s'est embelli de plus en plus. Ce fut du temps de ce 1^{er} president que la terre fut achetée de ce qu'ils avoient gagné au jeu dans un hyver. Ce fut aussi de son temps que le pont fut fait, il est couché sur

les etats, et doit etre entretenu au depend de la province ;
Ensuite Madame BRULARD par la mort de son mari
dont il ne reste de descendant que Marie BRULARD Notre Dame
d'Aujourd'hui Duchesse et 1^{ère} Dame d'honneur de la Reine, Madame
BRULART Dye, etant devenue Duchesse de CHOISEUIL, et sa ditte
fille, n'ont cessé de faire du bien aux pauvres, au curé
et a l'église, ce sont elles qui ont faits orner l'autel, et
les deux chapelles, qui ont donné les plus beaux ornemens
et les six chandeliers d'argent aché avec les croix et
calices et encensoirs. Ce sont elles qui ont avec la
permission des évêques d'Autun et de Langres, transmis a
la chapelle du chateau, la fondation de Marlin, enfin
qui ont reunis leurs drois sur le lieu ou habitent
maintenant les curés pour leur servir de logement a perpetuité.
Au par avant les habitans donnoient 30lt pour le loger
tantot dans un endroit tantot dans un autre et les
dixmes qui ne valoient que 50 ecus ou 300lt sont
aujourd'hui a 500 lt , voila pourquoy on prend possession et on
paye des decimes au paravant on en payoit pas.
Pour tout cela il en a couté aux devanciers bien
des soins, bien des soumissions, et beaucoup du leur,
les successeurs leur donnent avoir obligation de meme
qu'aux illustres Seigneurs, Pax viniz et requies deffunctes.
La cure seule, et le jardin ont couté 115 lt tant a moi qu'a Mr Guichonnet
Les habitans ayant tout laissé imparfait.
Plus avec la conduite et la bonne economie vaut un tresor
que les nouveaux venus corrigent nos defauts mais qu'ils ne nous blament pas.
PERSONNE curé de Chamesson depuis 1743 jusqu'en 1757.

Au 18^{ème} siècle 1 écu blanc valait 6 livres tournois (lt)

vue 24

La nuit de St Eloi 1^{er} decembre 1757, il est arrivé a
Chamesson l'accident le plus etrange entre la petite forge et
la Bois Paris.

Un jeune homme d'une 30^e d'année fermier de la metairie
du Bois Paris, sortit de chez lui pour aller a la foire avec
une besace pour y mettre ses amplettes.

Il s'arrete en revenant à la Petite Forge proche de chez lui
pour y souper, il s'en retourne joyeux et sans paroître
avoir aucunement bue, on veut le reconduire, il ne
le permet pas, disant qu'on le prendroit pour un polletron,
on lui donne pourtant des flammerons dans sa main
a cause de l'obscurité de la nuit, il etoit environ neuf
heures du soir. On le conduisit de un peu loin.

Sa femme en peine de ce qu'il ne renenoit pas, envois
a la forge pour en savoir des nouvelles, et aujourd'hui
qui est le 8^{ème} jours, elle est encore a en revoir,
soixante personnes averties au son de la cloche sont
a la recherche dans les bois et sur la riviere sans

qu'on en ait vu aucun signes, ni enseignemens.
 Ce jeune homme est fort regretté parce qu'il étoit bon
 ouvrier, bon laboureur et fort censé, excepté qu'il se formoit
 quelques fois des idées sur le sabat et les sorciers, sur
 tout lorsqu'après avoir un peu bu il se mettoit en nuit
 pour s'en retourner chez lui, ce qui lui arrivoit trop souvent.
 Je ne doute point que son imagination échauffée par les
 vapeurs du vin, excitée et entretenue par les discours
 sur les sorciers qu'il avoit tenu pendant le souper
 ne lui ait produit une peur qui lui a troublé la
 cervelle, ce qui est cause de sa perte.
 Tant il est vrai que les esprits faibles doivent faire
 diversion, c'est à dire rechasser les vains contes de vieille,
 pour ne s'occuper l'esprit que de bonnes choses. Eviter de
 se mettre en nuit, et de trop boire.
 Il faut remarquer que cet homme avoit déjà été attaqué
 plusieurs fois la nuit de ces fausses visions, ou illusions
 qui ne sont que fantômes sans réalité, qui se forment
 dans le cerveau et du cerveau à l'œil, et que
 les petites gens appellent esprits ou revenans.
 La même impression se fait du cerveau aux
 oreilles, et l'on croit souvent entendre ce qui n'est
 nullement, à par le cri . Ainsi il y a bien à
 rabattre de tout ce qu'on raconte là dessus ; il
 est vrai que Dieu peut nous avertir par plusieurs
 manières, mais cela est rare et les leures des
 vrais songes, aussi bien que des prophètes et des
 vrais miracles est passé. Et c'est être peu
 philosophe que de tout rapporter à Dieu quand on
 peut donner des explications physiques et naturelles
 de toutes ces appréhensions, voyez Plutarque au sujet des miracles
 de Diane et Junon.

Plutarque dans la vie de Brutus raconte une
 vision de fantôme qu'eut ce général et dont il apporte
 une raison philosophique semblable à ce que nous disons
 On peut voir cette vie de Brutus sur la fin.

Les sens sont trompeurs il nous représentent souvent les
 choses autrement qu'elles ne sont, mais c'est à l'entendement
 et à l'attention à en corriger l'erreur, comme il corrige
 la perception d'un bâton droit qui paraît courbe dans l'eau
 ou d'une tour carrée qui paraît ronde.

Venit hoc a medio, vel a reflexione lanvuis, ..al vito sin...

La vision du jeune homme ci dessus lui a fait peur la nuit, sa peur
 l'a fait tomber dans l'eau où on l'a trouvé noyé.

*Incidit in syllam cupiens vitares caryborin a virgi ...**

* "Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdem" signifie "Il tomba en Scylla en voulant éviter Charybde".

vue 28

Je n'ay guere comme de village ou la jeunesse soit plus bouillante plus effrenée et plus licentieuse ? qu'en ce lieu, le jeu et la debauché, la danse et les batteries sont presque ordinaires les dimanches et les fetes, malgré les deffenses qu'on leur en fait sans cesse, et malgré les punitions qu'ils aprouvent de temps a autre soit du ciel, soit des hommes en place. Depuis 14 à 16 ans que je suis icy, ils ont été maltraité deux fois dans leur moisson par la gelée et la grêle, tout leur betaille a péri en 1747. Il ne leur resta ni vaches, ny bœuf . Quelque temps apres un forgeron eut sa chambre brulée avec deux enfans et tout generalement ce qui etoit dedant. Un homme fut noyé et un grand garçon (1750) qui tomba dans un puit proche la cure en revenant la nuit de la ville se voulant sans doute s'asseoir sur la margelle pour se reposer, il tomba à la reverse. L'autre en se baignant dans la riviere, et en 1757 un jeune homme revenant de la petite forge ou il avoit soupé se noya on ne sait comment, car il avoit la riviere à dos en s'en allant. Tous ces fleaux ne les ont point changé, les gros mangent toujours l'appetit et l'envie avec la calomnie et la rancune regnant

vue 29

Les cabarets au nombre de 4 ou cinq sont toujours ouvert la nuit, et le jour il s'y fut 5 muets de vin ... Il n'y a presque plus ni fetes ni dimanches, on charie non seulement en moisson a toute heure et la nuit et le jour, mais encore la charbon pour les forges meme pendant qu'on celebre a l'église. Le fourneau ne s'arrete pas meme le jour de Pacque. Chacun est montée de faire ce qu'il veut, il n'y a point de police, les officiers de justice sont éloignés, on a beau se plaindre a eux ils ne viennent que pour recevoir salaire et faire bonne chere chez les Mtres de forges. Le pasteur qui n'a que sa voix de remontrance est peu écouté, parce qu'il n'est pas appaizé et qu'il n'y a nulle punition, et voila en partie ce qui m'a degouté.

Ils n'ont confiance qu'au son de leurs cloches en été

le sonneur n'a qu'a se tenir sur ses gardes il est escl...
aussi bien que le pasteur s'il manque a dire la passion
leurs batons de confrairies et quelques autres devotions
exterieures sont parmi eux d'un abus à corriger
mais ils ne veulent pas plus entendre a cela
qu'a se corriger de leurs defauts.
Une liberte effrenée c'est leur caractere
Mr FEBVRE leur en a souffert pour qu'ils ne jugent
pas a meme ses grands profits et meme les a toujours
trop plains et trop aimes

l'an 1758.

Chacun depuis n'ait jusqu'à la fete St Valentin un chef...
et il y eut trois ou 4 batteries de jeunes garçons.

Il y a icy au moins 22 filles et autant de garçons
a marier, les garçons ne disent rien aux filles
ils aiment mieux boire et jouer.
Il y a trois ans que je ne donne que des lettres
de recedo a quelques garçons qui vont chercher
des filles ailleurs parce qu'ils sont trop connus
icy. Quant aux filles qui n'en peuvent aller
chercher, elles demeurent vierges malgré elle
la misere et la pauvreté en sont cause
Ce n'est pas qu'on ne gagne icy beaucoup
on y trouve a travailler a cause des forges
mais c'est qu'on y est gourmand et qu'on y
mange tout.

Il y vient icy toutes sortes d'etrangers vauriens qui
scandalisent les habitans avec leurs charois au
moulin des fetes et dimanches, et le munier ne
fait pas difficulté de faire aller son moulin
pendant les services pour faire plaisir a ses
chalans. Quantité de coupeurs au bois et
de bucherons et de charboniers viennent
achever, lorsqu'a la quinzaine ils abordent
icy pour recevoir leur salaire, ils ne s'en
vont jamais sans etre bien Et
c'est preque toujours les dimanches
[vue 30](#)

Je m'en suis plains a la justice, le m'en suis
plains au Mtre de forges, j'en ai informé
Mad. mais presque toujours sans fruit

*Cura..... babilonen et non est sanata
develidui.... illam.*

Quoique que je sache que le succéz ne nous est
pas dû mais la peine et le travail
Si j'ay mal fait au bout de 40 ans
que Dieu me le pardonne.

J'espere que mon successeur sans me blamer
fera mieux que moy et reformera ce que
ma paresse ou mon indolence ont
toléré.

Vue 59

Monsieur PERSONNE curé de ce lieu avoir vu
une vieille maison au milieu du jardin de la cure de Nod
ou le bas etant une espece de cave qui avoit une
petite fenetre donnant sur la rue, c'était la demeure
du curé du lieu qui étoit tisserant. Un paysant
lui demanda un jour s'il diroit la messe, ouy
repondit le curé quand j'auray fini ce qui est
dans ma navette. Voulez vous, maitre FULBERT
c'étoit le nom du curé, la dire pour moy.
Volontiers dit le curé.

Je n'ay que six sols a vous donner, repliqua
le paysant, six sols dit maitre Fulbert, je ne
diray donc pas le rouge.

Le curé étoit si ignorant qu'il lisoit tout de suite
a la messe, meme les rubriques, ce qu'il apelloit
le rouge.

Le paysant qui croyoit que le rouge étoit de
l'essence du sacrifice, fut chercher une grosse
poignée de patenaille* pour joindre a ses
six sols, pour avoir le rouge.

(* une grosse poignée de carottes)

Dans l'onzieme et 12^{ème} siecle les curés se marioient
publiquement ou avoient des concubins. Le pape Calixte
fit des decrets foudroyans contre eux, on voit
dans les institutions de Calvin ces mots contre
le pape. *O bone Calixte , nune omay
mundus odit ti, et numquain tuum firtum
celebrabitus honesté. Olim presbitari,
solibant vxoribus resi, sed tu maligné*

vue 60

*prohibuisti ne beneficia present hereditara..
et filit non possent patres appellaré Papa.*

L'an 1780, et 95 l'argent étoit si rare et les
biens si communs qu'on prefera

qui valent a present douze cent livres,
les 300 lt de la portion congrue.
Un ancien curé de Nesle plaïda pour avoir
portion congrue, esposant que les dixmes n'estoient
pas a 50 ecus. L'avoine etoit alors a 5 sols
l'orge à 8 et le bled a 14, j'ay vu sa
declaration tant de Nesle que Massoult montant à 16

Les habitants d'Ampilly ont l'âme si guerrierre qu'ils
se battent jusques sur les tois les plus elevés.
Deux couvreurs en 1757 s'appellent en duel en
y travaillant, ils s'etoient deja donnés plusieurs
coup de poins, lorsque celui qui avoit le dessus
fit glisser son camarade, lequel grainsant
des deus a l'aproche de la mort qu'il croyoit
certaine, prit son adversaire par le pied
pour rouler ensemble et s'en aller de compagnie.
En retombant l'un sur l'autre, ils s'embrasserent
bon gré mal gré, ils n'en moururent ny l'un ny
l'autre, ils devinrent bons amis, et se
consoloient de se voir estropiés tous les deux.
Remerciant Dieu de n'etre pas morts en
desesperés.
On les a vus depuis travailler ensemble
sur les tois, mais bien paisiblement
C'est aussi que la prudence se sert des adversités pour nous
rendre sages. *quos amat, castigaut.*

En Mai 1745 peu de temps après être arrivé le curé Robert PERSONNE
fait **l'adjudication des bans de l'église** pour 3 livres par banc (famille)

vue 12

Adjudication des bans de l'église de Chamesson en mai 1745

le nouveau à J. BUISSON à 3 lt. 20 sz. payé
le 2 ban du coté des banières adjudgé à Anthoine et Jean MASSON et à 4 lt.
le 3 à Anthoine BOCQUILLET et Jean VERDIN à trois livres payé
le 4 delivré à Mr CLERGER payé
le 5 à Henry COURBOULIN à trois livres et Edme COLLIN payé
le 6 à Marguerite GOMIER à trois livres payé
le 7 à Edme HURON à trois livres payé
le 8 à
le 9 delivré à L. PROFILLET 3 lt. payé
le 10 à la MUNIERE payé

le 11 à Charle VERDIN et a Marie à 20sz. payé
le 12 à F... GAUTEROT
le ban auprès du coffre
le long de la muraille

le 1 ban du coté de la petite porte adjudé à J. MATHIEU et la veuve SILVESTRE 6 lt. 10 sz.
le 2 à Claude MIQUET et Claude CHARPENTIER 3 lt. payé
le 3 à Joseph DES BOEUF et à TRIDON payé
le 4 delivré à Nicolas MAILLEFERT à trois livres payé
le 5 à Antoine CHAPELOT et Germain RENAUT à trois livres 30 solz payé par RENAUT
le 6 à Antoine LE BOEUF et Etienne RAPENOT trois livres trente solz payé par RAPENOT
le 7 à Jacque POISSON et à la veuve GROTTON à 3lt. payé
le 8 à Claude FAYS et Prudent BOCQUILLET à trois livres payé
le 9 à madame femme à à 3 livres payé
auprès du balustre de Mr le curé

l'ouvrier a reçu 15 lt. pour les bans puis 25 f pour la vieille chaire, puis pour
le vieux bastre 2

vue 14

Au sujet des bans que le sieur curé fit construire
le 15 mai 1745

Je n'ay que sujet de me louer de l'attention
avec laquelle on a soing d'orne cette eglise qui estoit autrefois
en si mauvais etat, c'est une marque de votre foy et de la venerable
que vous avez pour la maison de Dieu, j'exorte ceux qui en ont soing
de continuer avec moy leurs exactitude a tenir tout en bon etat
et d'en attendre leur recompense du ciel , car de la part des hommes
on ne doit attendre que des surgratitudes et des contradictions souvent
meme de ceux qui n'y voudroient pas contribuer
qui regardent comme perdu tout ce que l'on fait pour la gloire de Dieu
tandis qu'ils ne regressent par tant de depenses cr.....
Il me semble qu'il ne manquoit plus que des bans uniformes afin
de rendre cette eglise un peu plus propre, ceux qui y estoient cy devant
etant cassés brisés la plus part sans ordre et en confusion.
Cela m'a paru etre l'enuie de plusieurs qui m'ont temoignés que
c'etoit une reparation tres utile et necessaire, j'en ay donc fait construire
des neufs, les quels vous voyés, ils sont solides et commodes, ils tiennent
à l'aise 5 personnes chacun, et sont pour vous et vos enfants d'icy a i...
L'on seroit en droit de vous demander a tous une reconnaissance
pour le profit de l'eglise comme cela se fait ailleurs, mais comme je sais que la plupart de
vous ne sont pas gens trop en etat de donner
vous ne les payrés chacun que 3 lt pour l'ouvrier, excepté les deux
premiers que l'on met a 4 lt ceux qui pretendent y avoir droit
pouvant encherir sans craintes
Pour parvenir a ce prix aussi modique de 3 lt car ce n'est nullement
chere, il a fallu ceder les vieux bans du long de la muraille
La dessus il me semble entendre murmurer certaines gens qui disent
mon ban estoit bon, c'etoit un ban distingue des autre, d'où vient ...
.....

vues 14/15

hélas il y a au moins une page arrachée donc pas on ne connaîtra pas la suite.

vue 23 le **Testament**

Je legue et donne aux curés de Chamesson le grand
jardin que j'ai acheté de Mr GUICHONNET et qui n'est
pas de le dependance de la cure, à charge et
à condition qu'ils me feront après ma mort
tous les ans un service le jour de la St Robert Abbé de Molesmes
et que Mrs les curés donneront un petit salaire
au sonneur et au Mre d'école, telle est
ma dernière volonté que j'ai confiance qu'ils
accompliront pour mes dépenses et mes travaux.

20 octobre 1758

PERSONNE, curé de Chamesson

vue 24

J'ai fait faire les plafonds de
la sacristie, le grand cyboire, le pied du soleil, les bans uniformes et la chaire.
De plus j'ay fait à la maison curiale l'allegauve
le colombier, et les tendues à la cuisine, et en haut
de mes deniers. PERSONNE curé de Chamesson
Les bans du jardin et la pierre à
eau, avec l'escalier sont aussi
à mes frais. De même que la cheminée
et les 2 petites chambrottes d'en haut.

Je feray encore remarquer que la petite allée de tilleul
proche l'église a été plantée par un curé de ce lieu, et
que les cabaretier qui demeure auprès se l'attribue en y
mettant mille choses embarrassantes.
2 que la place auprès du petit jardin appartient aux
curés, et que le laboureur qui est auprès s'en sert
comme d'une courre pour mettre ses charettes et asvoir,
ce qu'il ne faut pas souffrir.
Mrs les curés ont toujours jouis de l'herbe du cimetière,
pour ce quoy je faisois la conduite des batons de pitié gratis
et entretenois le cimetière propre.
Il faut demander à Mgr un règlement pour les matines des
fêtes et pour les processions, car il y a icy des gros jeans (gens)
qui veulent trop, en exiger qui seroit assez simple.

vue 62 de Edep 140-3

Bénédiction d'une cloche.

L'an mil sept cent trente sept le vintg huitiesme octobre
j'ay soussigné Mr GUICHONNET curé de cette paroisse
j'ay solennellement benit une nouvelle cloche au nom de
la Ste Vierge, patronne de madame la Duchesse de Lhuynes
Dame, Dame de cette paroisse qui a bien voulu que l'on benit
cette cloche au nom de Marie sa patronne, ont assisté a cette ceremonie
et ont repondu en l'absence de madame la Duchesse, Margueritte
GAUMIER concierge du château de Chameçon et François RÉ
laboureur de cette paroisse qui ont signé avec Mgr de Gevrenuil ?
GUICHONNET curé.

[vue 38 de Edep 140-4](#)

**Bénédition de la petite cloche de l'église de Chameçon pesant
quatre cent trente livres (215 kg)**

Le 9 avril 1750 on a refondu la petite cloche de cette paroisse
et le meme jour elle a ete benite avec les ceremonies ordinaires representées
par moy prestre curé sous signé a l'honneur de la Ste Vierge Marie
à la devotion de haute et puissant Dame Marie BRULARD
Duchesse de Luynes, dame d'honneur de la Reine, Dame charitable
de ce lieu qui a été représentée par honorable Dame Chralotte
CHAMON epouse de noble Charles FEBVRE Seigneur de St Germain
le Rocheux present a la ceremonie et sous signes.
PERSONNE curé de Chameson.

[vue 83 de Edep140-4](#) **Bénédition d'une croix**

Le treize avril mil sept cent soixante deux, en
vertus de la commission avons accordé par Monseigneur
l'Eveque Duc de Langres Pair de France Commandeur
de l'ordre du St Esprit en date du vingt cinquieme
du mois de mars mil sept cent soixante deux.
J'ai, prêtre curé de la paroisse de St Valentin de Chameçon
benis une croix située dans l'enceinte de ce lieu,
dans la rue St Roch, en presence de Claude
CHARPENTIER laboureur, de François CLERGET sous signés avec nous.
PLIVARD curé de Chameçon.

[vue 39 de 2E140-2](#) **Bénédition de la grosse cloche**

Le 14 may 1785 veille de la Pentecote a été benie
par moi curé soussigné la grosse cloche pesant
555 livres ; elle a été nommée Abel Claude
Marie par haut et puissant Seigneur Messire
Abel Claude Marie Marquis de VICHY Chevalier
Compte de Chameçon, Marquis de la Borde, Baron
de Somberton, Mâlain, Puits et l'Etoile, Seigneur
de Montceaux, l'Etoile, Ligny, Savigny, Mesmont,

Remilly, Chameçon et autres lieux, ancien guido..
des gendarmes de Berry ; Chevalier de l'ordre
Royal et militaire de St-Louis, représenté par Me
Roger Joseph LE BEUF maitre des forges de ce lieu et
Demoiselle Jeanne VERPY son épouse.
Je soussigné approuve la rature cy dessus.
PRUNET curé de Chameçon

bms-du-chatillonnais.e-monsite.com/